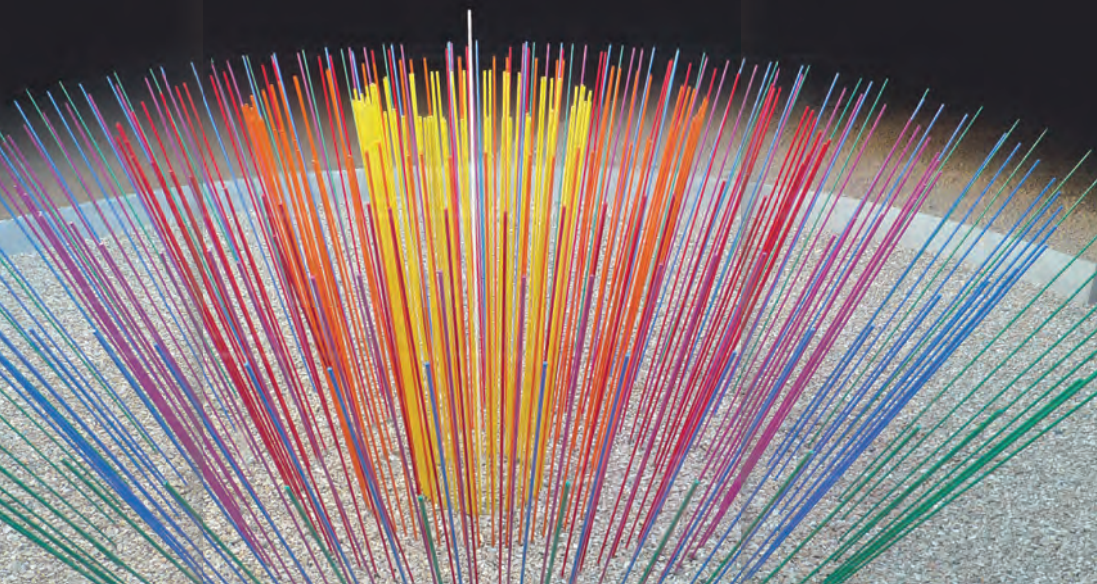


Projet d'établissement

2012-2015

AVANCER... ÉVOLUER... AGIR... AVANCER... ÉVOLUER... AGIR... AVANCER... ÉVOLUER...



Les missions de l'ABES

Agence de mutualisation documentaire, l'ABES exerce trois types de missions au service des établissements d'enseignement supérieur et de recherche :

- ↑ Acquérir.
- ↑ Signaler.
- ↑ Diffuser.

Elle propose aux établissements des services adaptés au développement du numérique, qui impacte fortement l'activité traditionnelle du signalement.

L'ABES n'a pas vocation à jouer un rôle dans la numérisation des contenus, mission assurée par d'autres opérateurs.

Le cadre d'action de l'ABES

L'ABES inscrit son action dans le cadre du dispositif de coordination de la Bibliothèque scientifique numérique (BSN).

Les principaux partenaires de l'ABES pour cette coordination sont :

- ↑ Le CNRS pour la modernisation du prêt entre bibliothèques (PEB) ; le signalement et l'accès aux ressources électroniques dans le cadre du projet ISTEEX et du hub des métadonnées de la recherche ; l'accès aux thèses ; la valorisation des métadonnées SHS,
- ↑ Couperin pour l'acquisition de ressources électroniques,
- ↑ La BnF pour la production de métadonnées et les modalités d'implémentation de RDA.

L'ABES continuera de développer des partenariats internationaux sur les thématiques suivantes :

- ↑ Implémentation du modèle FRBR.
- ↑ Valorisation des thèses françaises.
- ↑ Valorisation des ressources patrimoniales au sein de réseaux d'experts.

Le contexte : les évolutions de l'environnement documentaire

Plusieurs facteurs impactent l'offre de services de l'ABES :

- ↑ La transformation du rôle traditionnel de la bibliothèque comme source d'information au profit des moteurs de recherche et des portails.
- ↑ Le basculement massif de l'imprimé vers le tout numérique.
- ↑ L'informatique en nuage.
- ↑ La crise économique et ses contraintes budgétaires.

L'ABES mettra en œuvre des solutions pour répondre à la volonté des établissements de réduire le temps consacré au catalogage original en le concentrant sur les données à forte valeur ajoutée.

Rôle et positionnement de l'ABES

L'ABES s'adresse à la fois aux établissements et aux utilisateurs finaux. Dans un contexte de ressources humaines contraintes, elle accroîtra son offre de services aux établissements pour leurs processus internes ("back office").

L'Agence poursuivra la stratégie du projet d'établissement précédent : offrir des services prêts à l'emploi et des services et données bruts à exploiter par les établissements.



Les huit axes du projet

1

Consolider les services et les réseaux

L'ABES apportera son soutien aux établissements dans la mise en œuvre et l'évolution des outils et services mutualisés qu'elle a développés : animation des réseaux pour en renforcer la cohésion, formation continue pour la mise à niveau de ses correspondants, communication avec et entre les établissements, gestion du changement vers RDA, FRBR, succession du logiciel de catalogage WinIBW.

L'ABES consolidera son rôle en matière de normalisation documentaire.

2

Faire évoluer les catalogues et applications

L'ABES s'est d'ores et déjà engagée dans la voie de l'interopérabilité avec l'application IdRef et son adhésion au projet international VIAF (Virtual International Authority File). Elle poursuivra dans la voie de l'ouverture et de l'interopérabilité de ses données sur le web.

L'ABES prolongera son partenariat avec des équipes de recherche sur les métadonnées structurées. Elle expérimentera la mise en œuvre du modèle FRBR et l'exposition des données sur le web sémantique en étroite concertation avec la BnF, dans la perspective de l'implémentation à terme du nouveau code de catalogage RDA.

L'ABES et le CNRS se sont associés pour moderniser le dispositif français de fourniture de documents en permettant la prise de commande directe par l'utilisateur final.

3

L'ABES partenaire du hub des métadonnées de la recherche

L'ABES et le CNRS s'allieront pour constituer un hub des métadonnées de la recherche axé sur la valorisation et l'enrichissement de métadonnées dont le signalement au niveau national est jugé stratégique :

- ↑ Les métadonnées commerciales acquises sous forme de licence nationale et celles des abonnements courants
- ↑ Les métadonnées issues de la production de la recherche française.



4 **Étendre le rôle de l'ABES dans le système d'information de la recherche courante**

L'ABES étendra le soutien qu'elle apporte aux bibliothèques pour la production de métadonnées et la valorisation des thèses à d'autres services pertinents pour la recherche. L'application IdRef a vocation à prendre place parmi les référentiels communs aux opérateurs de l'ESR pour unifier les accès et permettre la navigation entre plusieurs applications à partir d'une même autorité.

5 **Signaler les ressources des universités et établissements**

5.1 Ressources électroniques

L'ABES fait du signalement et de l'accès aux ressources numériques une priorité absolue de son projet 2012-2015.

Depuis 2006, l'ABES a expérimenté plusieurs solutions pour signaler les ressources électroniques des établissements, sans succès probant. Le maintien du statu quo, focalisé sur l'imprimé, conduit à l'obsolescence des outils existants. L'équilibre actuel entre l'imprimé et le numérique se maintiendra à court terme mais sera bouleversé dans les cinq à dix ans au profit du numérique.

Les besoins se situent à deux niveaux :

Niveau local

Les établissements ont besoin de signaler au niveau de l'article - seul niveau pertinent pour l'utilisateur final - les ressources électroniques dont ils ont acquis la licence. Certains ont choisi d'acquérir un outil de "découverte", hébergé par un prestataire, qui leur permet de recenser et donner accès à toutes leurs ressources, qu'elles soient physiquement présentes dans la bibliothèque ou dont ils ont acquis la licence. Ils s'appuient sur une base de connaissance pour mettre à jour la liste des ressources concernées (bouquets).

Niveau national

Le signalement national conserve une pertinence pour disposer d'une cartographie de l'offre documentaire française : quelles sont les ressources disponibles sur le territoire (signalées au niveau du titre et de l'article), quelles en sont les localisations et les droits ouverts ?

Le signalement au niveau national de toutes les ressources quel que soit leur support portera à la fois :

- ↑ sur celles acquises en licence nationale : les éditeurs en livreront directement les métadonnées à l'ABES qui en assurera le signalement national,
- ↑ sur les ressources courantes acquises directement par les établissements : l'ABES en récupérera les données auprès des éditeurs, de la BnF et d'autres fournisseurs, par chargement ou "dans les nuages".



L'ABES assurera le signalement national de ces métadonnées au sein de ses outils de signalement. Comme pour les métadonnées qu'elle gère actuellement, elle ira au-delà de ce signalement : elle liera ces données, les enrichira, les rendra ouvertes et accessibles aux établissements directement ou indirectement via les fournisseurs de bases de connaissance ou tout autre dispositif, en les proposant depuis un système pouvant dialoguer avec les bases de connaissance et résolveurs de liens.

La notion de hub de métadonnées prendra alors tout son sens. L'ABES livrera à ses partenaires les métadonnées des documents numériques acquis, qu'elles soient exploitées directement (versement dans un système local, par exemple), ou indirectement (via une base de connaissance).

Les services à offrir peuvent se résumer ainsi : redistribuer dans n'importe quel format des métadonnées enrichies importées dans n'importe quel format. Outre la conversion de format, l'ABES apportera aussi une plus-value aux métadonnées en termes de structuration, richesse et interconnexion de l'information avec d'autres bases.

La question des outils n'est pas tranchée mais découlera de ces besoins : le Sudoc (qui garde toute sa pertinence pour les ressources acquises une fois pour toutes : collections papier, livres électroniques acquis définitivement), autre base, outil de découverte articulé à une base de connaissance.

5.2 Ressources patrimoniales

Rétroconversion

L'ABES apportera un financement aux établissements pour la rétroconversion dans le Sudoc et Calames de leurs fonds non traités selon des axes scientifiques à définir. Ces financements pourront être étendus au catalogage rétrospectif sur des actions ciblées.

Numérisation

Si l'ABES n'a pas de mission de numérisation des contenus, elle a vocation à proposer des services pour favoriser le signalement et l'accès aux collections numérisées des établissements.

L'application Numes ne correspond pas aux attentes des établissements : un groupe de travail établira des propositions sur son avenir qui repose sur sa pertinence comme outil de pilotage pour les politiques de numérisation du MESR. La demande des établissements porte moins sur le signalement des corpus traités ou en projet que sur la visibilité des unités numérisées.

Images

Une grande partie des documents iconographiques des bibliothèques n'a pas encore été décrite. L'ABES apportera son soutien à ce signalement. Les possibilités d'articulation des notices avec des images, le texte intégral ou avec d'autres notices seront élargies. L'ABES proposera plus de fonctionnalités pour la création de liens et/ou de vignettes cliquables (sur le modèle des solutions proposées dans Calames).



Calames

L'ABES fera évoluer les services et fonctionnalités de Calames en y intégrant les archives scientifiques des laboratoires et celles des bibliothèques. Elle articulera Calames avec les outils des autres opérateurs, notamment l'IRHT et sa BVMM (Bibliothèque virtuelle des manuscrits médiévaux). Le service d'hébergement d'images, qui constitue un axe d'enrichissement de Calames, fera l'objet d'une évaluation avant sa généralisation.

Liber Floridus

Plusieurs options sont possibles pour sortir Liber Floridus de sa déshérence : transformer Liber Floridus en simple photothèque ou bien explorer d'autres solutions – où l'ABES pourrait jouer un rôle – tenant compte de la spécificité scientifique de Liber Floridus.

Incunables

L'ABES se positionnera en vue de l'intégration, pour son périmètre d'action, des données du futur catalogue numérique des incunables français.

5.3 Organiser la conservation partagée au niveau régional et national

Le basculement progressif des abonnements vers leur version électronique pose la question de la conservation du papier. Le manque d'espaces de stockage dans les établissements impose de renoncer à conserver partout les mêmes titres, ce qui suppose de définir des plans de conservation partagée.

Des initiatives existent au niveau régional, qui gagneraient à être coordonnées au niveau national. L'ABES mettra au point des outils de signalement facilitant la conservation partagée et participera à la coordination de cette conservation avec des opérateurs spécialisés tels le Centre technique du livre de l'enseignement supérieur (CTLES).





6

Développer l'achat de ressources numériques

L'achat de ressources électroniques par l'ABES est appelé à se développer selon deux modalités :

- ↑ Portage de groupements de commandes : l'ABES s'engage à en porter un plus grand nombre sous réserve de sécurisation de sa trésorerie
- ↑ Négociation et achat sous forme de licences nationales dans le cadre d'ISTEX

Le dispositif d'acquisition repose sur la complémentarité entre les compétences et l'expertise des opérateurs et des réseaux existants :

- ↑ Le consortium Couperin négocie les ressources acquises sous forme de groupements de commandes. Le réseau qu'il anime et l'expertise capitalisée depuis 12 ans lui permettent de recenser les besoins, d'évaluer la qualité et la pertinence des ressources.
- ↑ L'ABES assure le portage des groupements de commandes issus des négociations menées par Couperin. Pour les licences nationales, c'est l'ABES qui négocie en s'appuyant sur l'expertise développée par Couperin et les EPST. L'ABES intégrera les métadonnées des ressources acquises sous forme de licences nationales aux outils de signalement qu'elle gère et les articulera avec le recensement des ressources courantes ou rétrospectives acquises directement par les établissements. Elle assurera la gestion des accès des établissements autorisés à accéder aux ressources acquises en licence nationale.
- ↑ L'INIST-CNRS exploitera la plateforme qui agrégera le texte intégral des ressources acquises et offrira des services à valeur ajoutée basés sur le traitement des données en texte intégral.

7

Proposer aux établissements un système de gestion mutualisé

Plusieurs bibliothèques envisagent de changer leurs systèmes locaux alors que des solutions de nouvelle génération arrivent sur le marché. Il serait économiquement et fonctionnellement cohérent que les établissements se regroupent pour ce type d'acquisition plutôt que de définir séparément leur cahier des charges et de négocier individuellement avec les fournisseurs.

L'ABES engagera une collaboration avec ces bibliothèques pour proposer une solution mutualisée qui prendra en compte l'articulation du Sudoc avec les systèmes locaux.

Le projet de système de gestion mutualisé est considéré comme une priorité par le Conseil d'administration et le Conseil scientifique.





8

Mettre la gouvernance et le pilotage de l'ABES en cohérence avec le développement de ses missions

Le poids des établissements dans le pilotage de l'ABES sera accru par l'augmentation du nombre de leurs représentants siégeant au conseil d'administration. Cet accroissement reflétera aussi l'élargissement des missions de l'ABES aux établissements de recherche.

Le partenariat privilégié avec les associations professionnelles sera consolidé pour fédérer les points de vue des établissements sur les évolutions des applications et services de l'ABES.

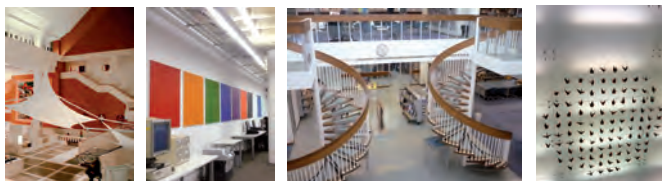
L'Agence accentuera ses efforts pour associer davantage le réseau à la construction des applications.

En raison de l'augmentation sensible du nombre d'agents contractuels, dont plusieurs ont vocation à être pérennisés, les instances de dialogue social, actuellement réservées aux seuls fonctionnaires, leur seront ouvertes. Les mesures prises pour améliorer les carrières et les conditions de rémunération des agents contractuels seront consolidées.

La volonté de l'ABES de se rapprocher de l'Université concerne aussi l'implantation géographique de l'Agence : l'étude de faisabilité de son implantation sur un bâtiment dédié au cœur de l'université sera poursuivie avec l'Université de Montpellier.

Le modèle économique actuel de l'ABES fait reposer l'essentiel de la charge du financement de l'Agence sur l'État. Les nouveaux projets développés à la demande des établissements reposeront sur un financement partagé avec ceux-ci.

Crédits photos : "Des bibliothèques en Europe"
Anne-Marie Chaintreau, Maryse Picard, Marie Lombard, Josiane Faïta-Hugues



abes ●

agence bibliographique de l'enseignement supérieur

227 avenue du Professeur Jean Louis Viala - CS 84308

34193 Montpellier cedex 5

Tél 33(0)4 67 54 84 10 - Fax 33(0)4 67 54 84 14

www.abes.fr